

# TRACE TON CINE : UNE HISTOIRE DU DROIT DES FEMMES



## ► Objectifs :

- A partir d'une vidéo sur le droit des femmes, établir une chronologie thématique.
- Justifier du choix de dates clé.

► Quelles évolutions ont connu les droits des femmes ? Quelles dates retenir ?

← « Trace ton ciné : une histoire du droit des femmes »,  
M. Dessine et Esta Webster, pour le CIDFF de l'Aube  
<https://www.youtube.com/watch?v=NcRzOTyKw8w>

## CHRONOLOGIE DES DROITS DES FEMMES

- 1791 : Olympe de Gouges rédige la « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne »
- 1792 : La loi permet le divorce par consentement mutuel
- 1804 : Le code civil prévoit que : « le mari doit protection à la femme, la femme doit obéissance à son mari »
- 1850 : Création obligatoire d'écoles de filles dans les communes de 800 habitants (loi Falloux)
- 1876 : Hubertine Auclert fonde la société Le droit des femmes qui soutient le droit de vote pour les femmes
- 1903 : Marie Curie reçoit le prix Nobel de physique
- 1920 : La loi assimile la contraception à l'avortement qui est considéré comme un crime
- 1924 : Uniformisation des programmes scolaires masculins et féminins et création d'un baccalauréat unique
- 1938 : Suppressions de l'incapacité juridique de la femme mariée
- 1944 : Droit de vote et d'éligibilité pour les femmes.
- 1946 : suppression de la notion de « salaire féminin »
- 1956 : Fondation de « la maternité heureuse » qui devient en 1960 Mouvement Français pour le Planning Familial
- 1965 : Les femmes mariées peuvent exercer une profession sans l'autorisation de leur mari.
- 1967 : Loi Neuwirth autorise la contraception
- 1970 : L'autorité parentale remplace la puissance paternelle
- 1972 : - Reconnaissance du principe « à travail égal, salaire égal ».
- L'école polytechnique devient mixte : 8 femmes sont reçues
- 1974 : Françoise Giroud première secrétaire d'état à la condition féminine
- 1975 : - Loi Veil pour l'Interruption Volontaire de Grossesse - IVG
- Réintroduction dans la loi du divorce par consentement mutuel
- 1976 : La mixité devient obligatoire pour tous les établissements scolaires publics
- 1980 : Définition légale du viol
- Marguerite Yourcenar est la première femme élue à l'Académie française
- 1981 : Yvette Roudy est ministre déléguée des droits de la femme

1982 : L'IVG est remboursée par la Sécurité sociale

1983 : Loi Roudy pose le principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

1984 : Le congé parental est ouvert à chacun des parents

1985 : gestion conjointe des biens dans le couple

1991 : Édith Cresson première femme 1<sup>re</sup> ministre

1992 : violences aggravées (conjoint)

harcèlement sexuel au travail

1993 : - La loi du 8 janvier affirme le principe de l'exercice conjoint de l'autorité parentale à l'égard de tous les enfants, quelle que soit la situation des parents (mariés, concubins, divorcés, séparés).

- Loi Neiertz : condamnation de l'entrave à l'IVG

1999 : Création du PACS (pacte civil de solidarité)

2000 : Mise en œuvre d'une politique globale d'égalité des chances dans le système éducatif

Condamnation de l'entrave à l'IVG

2000 : Promulgation de la première loi sur la parité politique

2001 : Augmentation du délai égal de l'IVG de 10 à 12 semaines

2002 : - Création du congé de paternité

- Reconnaissance de l'autorité parentale conjointe + garde alternée + coparentalité

- L'enfant peut porter le nom de ses deux parents

2003 : Loi instaurant la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)

2004 : La loi du 26 mai relative au divorce introduit la procédure d'éviction du conjoint violent.

2005 : La loi du 12 décembre relative au traitement de la récidive des infractions pénales donne la possibilité au juge pénal d'ordonner à l'auteur de violences de résider hors du domicile ou de la résidence du couple.

2006 : - Loi du 4 avril renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs ajout le partenaire "pacsé" et les "ex" au titre des circonstances aggravantes.

- Introduction de la notion de respect dans les obligations du mariage

- Alignement de l'âge légal du mariage pour les garçons et les filles à 18 ans

- Loi relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

- 29 % des entreprises sont créées par des femmes

- Les salaires des femmes sont inférieurs de 27 % à ceux des hommes. (Données DARES)

- En droit direct, les femmes touchent 825 € en moyenne contre 1 426 € pour les hommes, soit 50 % des retraites des hommes

2008 : - Inscription dans la Constitution de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ».

- Les femmes représentent 47,6 % de la population active, 57,2 % des bénéficiaires du minimum vieillesse sont des femmes (à vérifier). Parmi les travailleurs à temps partiel 82 % sont des femmes

2010 : Vote de la loi relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants : création de l'ordonnance de protection des victimes et du délit de harcèlement moral au sein du couple.

2012 : Vote de la Loi n° 2012-954 du 6 août 2012 relative au harcèlement sexuel.

2014 : Vote de la Loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

## ACTIVITE

1. a) La vidéo et la chronologie mentionnent de nombreuses dates relatives aux droits des femmes. Les dates concernent les thématiques suivantes :

- Le travail
- La vie familiale et la parentalité
- La santé et la sexualité
- L'éducation
- La citoyenneté
- La lutte contre les violences faites aux femmes.

b) Sélectionnez pour chaque thème 3 à 4 dates qui vous semblent essentielles en les reportant dans le tableau ci-dessous.

<i>THEMATIQUE</i>	<i>DATES RETENUES</i>
Le travail	- - - -
La vie familiale et la parentalité	- - - -
La santé et la sexualité	- - - -
L'éducation	- - - -
La citoyenneté	- - - -
La lutte contre les violences faites aux femmes	- - - -

2. À l'aide de la fiche METHODO FRISE, créez la frise chronologique correspondante.